



## Le communiqué du Petit Prince

Centre de services scolaire des Draveurs  
44, rue De Juan-Les-Pins, Gatineau J8T 6H2  
[petitprince@cssid.gouv.qc.ca](mailto:petitprince@cssid.gouv.qc.ca)

Jeudi le 8 janvier 2026

## Nos Valeurs : RESPECT/ENGAGEMENT/COOPÉRATION



Bonjour chers parents,

L'équipe de l'école Le Petit Prince veut vous souhaiter une bonne année 2026. Nous souhaitons à chacun d'entre vous la santé, le bonheur et aussi des petites douceurs.



### **REMERCIEMENTS**

Un grand merci pour votre participation à la guignolée. Ce fut un succès qui a permis à des familles de passer un beau temps des Fêtes.

Merci aux parents bénévoles qui sont venus offrir de leur temps pour décorer le salon du personnel, les corridors et qui donnent du temps à l'école pour nos élèves.

Les enfants ont eu une très belle semaine avant de quitter pour les vacances. Ils ont eu des activités organisées en classe, lecture d'un conte, d'un album de Noël, la visite du Père Noël. Il y avait de la féérie, de l'effervescence dans l'air. Ils ont même joué à cache-cache dans l'école.

### **JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU 23 JANVIER 2026**

Veuillez prendre note que le vendredi 23 janvier sera une journée pédagogique. Le service de garde sera donc ouvert pour les enfants inscrits à cette journée.

### **BRIGADE SCOLAIRE**

Nous tenons à remercier nos brigadiers scolaires qui travaillent fort pour assurer la sécurité de nos élèves. Merci d'encourager vos enfants à persévérer!

### **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 20 janvier à 18 h 30.

### **VOUVOIEMENT**

Pour l'année 2026, comme demandé par le ministère de l'Éducation, les enfants vouvoieront les adultes. Pour le moment, nous sommes en apprentissage. On se pratique.

## **RAPPEL - ALLERGIES**

Nous vous rappelons que comme mentionné dans le Guide aux parents, il est interdit aux élèves d'apporter certains aliments à l'école (consultez le guide). Aucun enfant ne peut partager ou échanger de la nourriture avec un autre. C'est une question de vie ou de mort pour certains des élèves qui souffrent d'allergies.

N'oubliez pas de discuter avec vos enfants pour les informer et les sensibiliser à ne pas offrir de la nourriture et des friandises à leurs pairs et de ne pas en accepter des autres en aucun temps. Les enfants doivent développer ces réflexes. Merci de votre précieuse collaboration.

## **RAPPEL : AVIS PUBLIC ADMISSION DES ENFANTS AU PRÉSCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2026-2027**

Admission au préscolaire 4 ans et 5 ans

Il est obligatoire de prendre rendez-vous à l'école de votre territoire à partir du 15 décembre 2025.

Pour qui? Tous les enfants qui auront 4 ans ou 5 ans avant le 1er octobre 2026.

Où s'inscrire? À l'école de votre territoire pour la maternelle 4 ans et 5 ans.

Pour la maternelle 4 ans, veuillez noter que les places sont limitées, des critères de priorisation pourraient s'appliquer.

Quand? Du lundi 19 janvier au vendredi 23 janvier 2026.

Nous recommandons aux parents de privilégier ce temps de rendez-vous prévu, afin d'avoir accès au personnel d'accueil du milieu scolaire. Plusieurs écoles favorisent ce moment afin de permettre au personnel de vous accueillir et d'échanger avec vous.

Quelle est l'école de mon territoire? Pour connaître l'école primaire de votre territoire et la politique relative à l'admission et à l'inscription annuelle des élèves (52-02-01), veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante : <https://www.cssd.gouv.qc.ca> ou téléphoner au 819 663-9221

Quels documents sont requis pour l'admission?

- 1- La copie originale du certificat de naissance de l'enfant (grand format) indiquant les noms des parents;
- 2- Deux preuves d'adresse (ex. : compte de taxes, compte d'électricité, permis de conduire);
- 3- La carte d'assurance-maladie du Québec (carte soleil);
- 4- Pour les enfants handicapés, les rapports de professionnels de la santé confirmant le handicap.

## **DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE AUTRE ÉCOLE POUR 2026-2027 (DEMANDE VOLONTAIRE)**

Le formulaire concernant toute demande d'inscription dans une autre école pour l'an prochain sera disponible le **vendredi 13 février 2026 dès 8 h 30**. Vous allez recevoir un courriel du Centre de services scolaire des Draveurs avec le lien pour procéder à votre demande.

Il est important de rappeler que l'autorité parentale aura une réponse seulement durant la 3e semaine du mois d'août. De plus, les demandes sont traitées annuellement selon la politique CSSD puis selon le principe du premier arrivé, premier servi. Si la demande est acceptée, les parents doivent alors assumer le transport scolaire et inscrire leur enfant au service de garde. Il est possible de faire une demande d'accommodement de transport qui sera analysée seulement qu'en octobre afin de vérifier si un accommodement est possible.

Pour des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Mme Janie Lepage au secrétariat.

## **SORTIE POUR LES BRIGADIERS**

Il y aura une sortie récompense pour les brigadiers au lac Beauchamp le 27 janvier. Nous les remercions pour leur excellent travail et d'assurer la sécurité de nos élèves.

## **ABSENCES ET RETARDS DES ÉLÈVES**

Il est très important de motiver l'absence ou le retard de votre enfant en téléphonant à l'école (819-568-3777), par le biais du portail ou par le courriel de l'école. Il est important que votre enfant arrive entre 8 h 05 et 8 h 15 à l'école pour ne pas perturber le bon déroulement de la classe. Lorsque votre enfant est en retard et que vous venez le reconduire, veuillez l'accompagner jusqu'au secrétariat en utilisant la porte de l'entrée principale afin de motiver son retard. Veuillez noter que tout retard sera signifié au bulletin. Merci de votre compréhension.

## **SERVICE DE GARDE**

Un sondage vous sera envoyé le 6 janvier afin de vérifier vos besoins pour la semaine de relâche. Nous attendons votre réponse au plus tard le 9 janvier midi. Si nous avons le nombre minimal d'élèves nécessaire, vous considérerez le sondage comme l'inscription officielle.

Nous demandons aux parents qui n'ont pas encore acquitté les frais de garde de l'année 2025 de le faire le plus rapidement possible.

Nous vous souhaitons une excellente semaine.



JANVIER	
20 janvier	Conseil établissement
19 au 23 janvier	Admission au préscolaire sur rendez-vous
23 janvier	Journée pédagogique
FÉVRIER	
9 février	Journée pédagogique
17 février	Conseil d'établissement
13 février	Demande volontaire dans une autre école
23 février	Journée pédagogique
MARS	
2 au 6 mars	Semaine de relâche

**Le bonheur est souvent la seule chose que l'on puisse donner sans l'avoir, et c'est en le donnant qu'on l'acquiert.**



Nathalie Barbe  
Directrice

Manon Goudreau  
Directrice adjointe